

Question adressée à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse

Texte de la question : M. Jacques-Bernard Magner. Ma question s'adressait à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, mais je prends acte que c'est M. le secrétaire d'État chargé de la jeunesse qui me répondra. Hier, pour la première fois depuis bien longtemps, tous les syndicats d'enseignants ont appelé à une grève unitaire, ce qui traduit le malaise des enseignants devant vos projets de suppression de postes pour 2019. Alors que les effectifs vont continuer à augmenter au collège et au lycée, de 30 000 élèves pour cette rentrée et de 40 000 pour chacune des deux suivantes, vous supprimez 2 650 postes d'enseignant dans l'enseignement secondaire public, 550 dans l'enseignement secondaire privé, 400 emplois administratifs et techniques et 50 emplois dans l'enseignement technique agricole. Cette diminution des postes budgétaires va entraîner une augmentation du nombre moyen d'élèves par classe, dans un contexte de réforme du baccalauréat et des programmes de lycée et de mise en œuvre de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants. S'ajoute à tout cela la réduction des moyens destinés à la formation des enseignants. La seule mesure positive de votre budget, c'est l'octroi d'une prime de 2 000 euros aux enseignants des réseaux d'éducation prioritaire renforcés, les REP+, mais ce n'est que l'application mécanique de l'accord « parcours professionnel, carrières et rémunérations » conclu par le précédent gouvernement. En ce qui concerne le primaire, les enseignants ne sont pas dupes : les postes créés en 2019 ne permettront même pas d'assurer la moitié des dédoublements de classes de CP et de CE1 non encore mis en place dans les REP+. Pour honorer cet objectif, il aurait fallu au moins 4 000 postes supplémentaires, quand vous en créez seulement 1 800. Vos orientations budgétaires sont contradictoires avec les réformes que vous avez déjà engagées ; elles entament la crédibilité. Quand annoncerez-vous enfin des mesures qui donnent de l'espoir à nos enseignants ? Quand donnerez-vous à l'école de la République les moyens dont elle a besoin ? (Applaudissements sur les travées du groupe socialiste et républicain. – Mme Esther Benbassa applaudit également.)

> Réponse de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse

Texte de la réponse : M. Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Monsieur le sénateur Magner, je vous prie d'excuser l'absence de Jean-Michel Blanquer, qui défend en ce moment même à l'Assemblée nationale son projet de budget. Celui-ci donne à notre système éducatif les moyens de fonctionner, avec 850 millions d'euros supplémentaires prévus pour 2019.

L'objectif qui nous mobilise depuis deux ans, c'est de renforcer le premier degré, de sorte que les élèves puissent bénéficier d'un encadrement de qualité pour l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul et du respect d'autrui. Cet effort s'est traduit par des créations de postes. J'entends ce que vous dites, monsieur le sénateur, mais les faits sont là : avec 60 000 élèves de moins depuis deux ans, nous aurions dû supprimer 3 000 classes si nous avons appliqué arithmétiquement les règles en vigueur ; or nous avons créé 8 200 postes depuis deux ans, ce qui montre bien que l'investissement est réel et que la baisse démographique n'entame pas le taux d'encadrement des élèves partout en France, y compris dans les secteurs ruraux. Nous poursuivrons l'effort budgétaire en 2019.

Vous avez évoqué le mouvement social qui a eu lieu hier.

M. Martial Bourquin. Énorme ! M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. Il y a eu 10 % de grévistes.

M. Martial Bourquin. Non, au moins 50 % !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. Il faut les écouter, mais il faut aussi considérer les 90 % qui n'ont pas fait grève. (Protestations sur les travées du groupe socialiste et républicain.) Ce mouvement de grève que vous qualifiez d'« énorme » est d'une bien moindre ampleur que celui qui avait été suscité par la réforme du collège d'il y a quelques années, que vous souteniez ! (Nouvelles protestations sur les travées du groupe socialiste et républicain. – M. Roger Karoutchi applaudit.)

Pourquoi 90 % des professeurs n'ont-ils pas fait grève ? Parce que quand on renforce le premier degré et que les élèves savent lire, écrire, compter et respecter autrui à leur entrée en sixième, cela fait du bien au second degré. Les professeurs du second degré nous disent que l'important pour eux est que les élèves présentent ces acquis à leur arrivée en sixième.

M. le président. Il faut conclure, monsieur le secrétaire d'État !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. C'est dans cette perspective que nous défendons un projet de budget en hausse de 850 millions d'euros. (Applaudissements sur les travées du groupe La République En Marche et sur des travées du groupe Union Centriste. – MM. Jean-Paul Émorine, Roger Karoutchi et Bruno Sido applaudissent également.)